

des Princes &c. Janvier 1766. 41

Mr, Jean-Guillaume Nagel, ancien Consul des Etats - Généraux à Malaga, vient d'être nommé leur Consul à Cadix, à Puerto de Santa Maria Xerco & Porto - Real.

## P A Y S - B A S .

Nous n'avons de ces Pays que deux Ordonnances à rapporter, venans de la Cour de Bruxelles. La première, en date du 15 de Novembre, est du Conseil des Domaines & Finances de notre auguste Souveraine: Elle leve la défense portée par celle du 2 Avril 1754 au sujet de la sortie des écorces de chêne, & en conséquence permet d'exporter de ces Pays, tant par eau que par terre les écorces de chêne tant fines que grosses, soit en sacs, soit brisées ou mouluës, en payant pour droit de sortie huit sols de chaque rasière du poids de 250 livres: laquelle disposition a lieu seulement dans les Départemens de Courtray, de Tournay, d'Ypres & de Mons.

L'autre Ordonnance du 20 du même mois, porte en substance ce qui suit. « S. M. l'Impératrice-  
» Reine Apostolique sentant que le bien com-  
» mun de l'Etat exige que les Sujets, sur qui la  
» Patrie a des droits, n'ayent pas la liberté de  
» l'abandonner pour aller s'établir, sans de fortes  
» raisons, dans les Pays étrangers, défend à tous  
» & un chacun de ses Sujets, de quelque état  
» qu'ils soient, de sortir des Provinces de son  
» obéissance aux Pays-Bas, sans une permis-  
» sion par écrit de Sa Maj. ou de son Gouver-  
» neur Général, sous peine, contre les contre-  
» venans, de confiscation de leurs biens, de  
» bannissement perpétuel, & d'être déclarés in-  
» capables